

Les propositions du Leem pour la présidentielle 2022

« Construire ensemble notre futur en santé »

« La santé est au cœur des préoccupations des Français. Elle doit maintenant être placée au cœur des choix politiques », selon Frédéric Collet, Président du Leem. « La crise du Covid nous l'a appris, plus aucun pays ne pourra prétendre à être une grande puissance économique, si, dans le même temps, il n'est pas doté d'une industrie de recherche et de production en santé puissante. C'est pourquoi le sujet des industries de santé doit être central dans le débat électoral qui s'ouvre ».

Aussi, à trois mois de l'élection présidentielle, le Leem présente aux candidat(e)s, dans une plateforme intitulée « *Construire ensemble notre futur en santé* », 27 propositions (cf. infra) articulées autour de quatre objectifs :

- 1 Faire de la France le leader européen du médicament en soutenant massivement la recherche et l'innovation.** La crise sanitaire a mis en évidence le recul de la France en matière de recherche et d'innovation. Il est indispensable de prolonger les réformes entreprises et renforcer les capacités françaises en transformant les atouts de notre pays en avantages compétitifs.
- 2 Faire de l'industrie pharmaceutique un fer de lance de la réindustrialisation.** A l'heure où la France et l'Europe prennent conscience de leur perte d'autonomie en matière de produits de santé, le médicament constitue plus que jamais un enjeu stratégique prioritaire au cœur des ambitions de reconquête industrielle.
- 3 Faire de l'accès des patients aux traitements une grande priorité nationale.** Les révolutions technologiques qui s'annoncent sont porteuses de formidables espoirs. Le médicament représente une part significative de la dépense de santé, et il constitue également un investissement majeur, porteur d'emplois, d'investissements et de progrès thérapeutique au bénéfice des patients. La France doit se donner les moyens de devenir le champion d'Europe de l'accès des patients aux médicaments qu'ils attendent.
- 4 Réformer la politique du médicament pour plus de simplicité et d'efficacité.** Le nombre excessif d'opérateurs administratifs dans le champ du médicament et leur non-coordination aboutit à une inefficience chronique. Pour traduire concrètement une volonté politique, il est nécessaire de doter la politique du médicament d'une organisation administrative moderne, simple, agile et mieux coordonnée.

Parmi les 27 mesures, le Leem met tout particulièrement l'accent sur l'impérieuse nécessité de renouer durablement avec une croissance qui permette tout à la fois de garantir l'accès le plus large possible aux nouveaux médicaments - au moment où se profile une vague d'innovations sans précédent - et de protéger et relocaliser notre outil industriel pour rendre à notre pays une plus grande marge d'autonomie en matière de produits de santé.

« En élevant l'industrie du médicament au rang de secteur stratégique, les pouvoirs publics doivent également veiller à leur reconnaître des marges de croissance pour leur permettre d'innover et d'investir », rappelle Frédéric Collet, Président du LEEM.

Lancement d'un site comparateur de programmes des candidats

Soucieux d'éclairer le débat public et de faire émerger les enjeux de santé dans la campagne électorale, le Leem ouvre aujourd'hui un comparateur de programmes de santé des candidats à la présidentielle de 2022 : www.lasantecandidate.fr

Ce site web, unique en son genre, passe au crible les programmes et les déclarations publiques des candidats. L'internaute aura la possibilité de comparer jusqu'à trois candidats sur une thématique donnée (autonomie sanitaire, vaccinations, qualité et pertinence des soins, accès à l'innovation, bioéthique, attractivité de la France, confiance dans la science...), et de connaître, pour chacune d'entre elles, les propositions du Leem.



Contacts presse :

Stéphanie BOU - Tél : 01 45 03 88 38 - 06 60 46 23 08 - email : sbou@leem.org

Virginie PAUTRE - Tél : 01 45 03 88 87 - 06 31 86 82 70 - email : vpautre@leem.org

Alice ROZNOWIEZ - Tél : 01 45 03 88 52 - 06 08 97 50 49 - email : aroznowiez@leem.org

27 PROPOSITIONS POUR 2022

Faire de la France le leader européen du médicament en soutenant massivement la recherche et l'innovation

- **Une ambition et un pilotage clairs pour la recherche**
 1. Renforcer l'effort public de recherche, sous dimensionné en France par rapport à ses voisins européens
 2. Donner à la future Agence d'innovation en santé la capacité de mettre en œuvre des priorités claires pour la recherche médicale
 3. Décloisonner largement recherche académique et recherche industrielle pour mettre au point les solutions technologiques de demain
 4. Poursuivre nos efforts pour développer en France les essais cliniques
- **Embrasser les nouveaux enjeux numériques et technologiques**
 5. Développer une stratégie offensive dans le domaine des biotechnologies, en soutenant le financement et la croissance des HealthTechs françaises
 6. Développer un cadre attractif pour favoriser les investissements des entreprises en matière de numérique
 7. Faire de la France un pionnier de l'intégration des data en santé au bénéfice des patients
- **Une fiscalité attractive pour les investissements dans la recherche**
 8. Orienter plus fortement l'épargne vers le financement de l'économie de l'intelligence (recherche académique, biotechnologies, numérique et IA)
 9. Renforcer le caractère attractif du crédit d'impôt recherche

Faire de l'industrie pharmaceutique un fer de lance de la réindustrialisation

- **Consolider le tissu industriel existant**
 10. Mettre en place une politique fiscale adaptée aux enjeux du renforcement de l'autonomie sanitaire
 11. Définir une stratégie de relocalisation de la production des matières premières et des médicaments d'intérêt stratégique
 12. Mettre en place un guichet unique et simplifier la fiscalité sectorielle adaptée aux TPE-PME
- **Renforcer la compétitivité des territoires**
 13. Attirer, dans les régions, la recherche, le développement et la production des nouveaux médicaments afin de régénérer notre tissu industriel
 14. Accélérer le déploiement des technologies d'avenir dans la production des médicaments (IA, numérique...) afin de moderniser notre outil de production
- **Offrir un cadre d'investissements attractif pour promouvoir une décarbonation du tissu industriel avec des dispositifs incitatifs, dans le cadre des engagements environnementaux du secteur**

- **Accompagner la transformation des emplois engagée par le secteur**
 - 15. Développer des formations en alternance avec les universités et les grandes écoles pour préparer les compétences de demain
 - 16. Encourager l'intégration des nouveaux talents avec un engagement de 8 000 alternants formés par an
 - 17. Transformer la formation des salariés en un investissement pour l'entreprise

Faire de l'accès des patients aux traitements une priorité nationale

- **Un accès plus rapide de l'innovation aux patients**
 - 18. Consolider les mécanismes d'accès précoce et/ou accéléré mis en œuvre sous le quinquennat précédent et participer activement au déploiement du règlement européen sur l'évaluation des technologies de santé
- **Un pilotage éclairé**
 - 19. Piloter les dépenses et la stratégie de santé de la France sur un horizon de plusieurs années pour donner de la visibilité et de la stabilité aux acteurs de santé et permettre des investissements durables
- **Une enveloppe budgétaire "médicament" adaptée**
 - 20. Définir un budget alloué aux produits de santé qui réponde tout à la fois aux besoins en santé et aux besoins de financement de l'innovation
- **Un cadre sécurisant les approvisionnements en médicaments**
 - 21. Simplifier les cadres légaux et réglementaires pour soutenir la réactivité et la rapidité de l'approvisionnement
- **L'innovation comme levier d'efficience**
 - 22. Saisir l'opportunité des innovations pour moderniser notre système de santé
- **Moderniser le parcours de soins**
 - 23. Pour faciliter l'accès au dépistage et à la prévention (par exemple : extension des compétences vaccinales à d'autres acteurs de santé), et promouvoir le parcours de soins officinal auprès des Français pour améliorer la prise en charge du premier recours
- **Engager une réflexion sur l'équilibre financier de l'Assurance Maladie**
 - 24. Par la recherche d'économies autres que celles pesant sur les médicaments

Réformer la politique du médicament pour plus de simplicité et d'efficacité

- **Une politique fondée sur des objectifs cohérents**
 - 25. Faire de la politique du médicament l'une des priorités gouvernementales
 - 26. Organiser cette politique autour d'un principe de cohérence générale en affirmant la prééminence des objectifs de santé publique, scientifiques et industriels sur les mécanismes de régulation de court terme
- **Un pilotage politique adapté aux ambitions de la France**
 - 27. Une organisation gouvernementale adaptée aux enjeux du secteur